



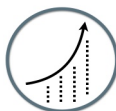
toute notre expertise à votre service

COMPTABILITE ET FISCALITE DES ASSOCIATIONS DU SPECTACLE

De la théorie à la mise en pratique
63 heures - 2664 €



à distance



9 / 10 (14 avis)

Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

- Chargé/e de l'administration et de la gestion d'une association du spectacle vivant
- Salariés ou intermittents du spectacle qui souhaitent suivre ou réaliser la comptabilité d'une association
- Toute personne qui souhaite acquérir les bases de la comptabilité pour la réaliser, la suivre ou mieux discuter avec l'administrateur ou l'expert-comptable

PRE-REQUIS

Etre chargé/e de missions administratives et/ou comptables.
Etre à l'aise avec les chiffres et avec excel.

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes comptables de trésorerie et d'engagement d'une association culturelle
- Assurer un suivi de la comptabilité d'engagement rigoureux pour une gestion efficace
- Elaborer et présenter les documents comptables clés
- Connaître les particularités du régime fiscal d'une association de spectacle vivant
- Développer une gestion comptable autonome et conforme à la réglementation

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 20/05/2026

L'organisation de la comptabilité

- Les plans comptables : général – applicable aux associations
- La comptabilité de trésorerie
- La comptabilité en partie double
- La comptabilité d'engagement

La comptabilisation des opérations courantes (achats, ventes, subventions de fonctionnement)

- La technique du débit et du crédit
- Les écritures en comptabilité de trésorerie
- Les écritures en comptabilité d'engagement
- Les écritures comptables d'à nouveau et de report à nouveau
- Les notes de frais (transport, mission, etc.)

La comptabilisation d'autres opérations

- Les salaires
- Les immobilisations et leurs amortissements
- Les fonds dédiés
- Les subventions d'investissement
- Les charges constatées d'avance
- Les comptes spéciaux de la classe 8 (valorisation du bénévolat, mise à disposition gratuite de matériel ou de personnel)
- Les écritures comptables de T.V.A.
- Savoir remplir une déclaration simple de T.V.A.
- Les écritures comptables de placement financier
- Les écritures comptables d'emprunt bancaire

Les documents comptables

- Les journaux – le grand livre
- La balance comme outil de contrôle et de préparation du bilan du compte de résultat
- Les comptes auxiliaires clients et fournisseurs

- La présentation du compte de résultat et du bilan
- Réaliser son premier bilan en l'absence d'élaboration précédente
- L'état de rapprochement bancaire

Le suivi comptable et de gestion

- L'état de rapprochement bancaire
- Les soldes débiteurs et créditeurs servant à l'auto-contrôle
- L'inventaire des factures non réglées et non encaissées en fin d'année
- L'archivage
- Eléments clés pour commenter les comptes
- La comptabilité analytique : utilité – méthode de mise en place – recoupement avec la comptabilité générale

La fiscalité

- L'approche fiscale pour situer le régime fiscal des associations
- La règle des 4 P
- Les exonérations spécifiques
- La procédure de rescrit fiscal
- Les diverses impositions et leurs enjeux
- TVA : quelques principes
- Synthèse de la situation des associations de spectacle vivant
- Les dispositions concernant le parrainage et le mécénat

Mise en pratique (outils : google sheets et google form)

- qcm d'auto-évaluation
- exercices quotidiens de suivi des progrès
- étude de cas à faire en autonomie en fin de formation - correction en groupe



Mis à jour 20/05/2026

Copyright CAGÉC©